

Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation, en 2025, du Fonds intercommunal au financement de l'acquisition de 6 minibus pour la prestation du Bibliobus intercommunal

Décision de l'Assemblée générale de l'ACG	:	26 juin 2024
Dossier communiqué le	:	1^{er} juillet 2024
Délai d'opposition (<i>y compris suspension du 01.07 au 31.08.2024 - cf. art. 13, al.1 LAC</i>)	:	15 octobre 2024
Délai de réception des résolutions à l'ACG	:	18 octobre 2024 (= délai d'opposition + délai de transmission)

Le remplacement partiel ou complet de la flotte de bus vieillissante est à l'ordre du jour depuis quelques années maintenant avec un risque réel pour l'accomplissement de la prestation attendue par les communes.

Après avoir examiné plusieurs scénarios, il est proposé de remplacer la totalité de la flotte par 6 minibus. Ce nombre permet de proposer deux minibus aux communes ayant le plus grand nombre d'usagers actifs et dans lesquelles deux membres de l'équipe se déplacent (Chêne-Bourg, Corsier, Grand-Saconnex, Chêne-Bougeries, Thônex, Meinier, Puplinge et Satigny).

Pour être appliquée, cette solution nécessite d'augmenter la dotation en personnel, avec l'équivalent d'un 0.6 poste. Ce supplément de dotation pourrait être réparti sur 3 personnes travaillant dans le réseau des BMU ce qui permettrait par ailleurs de constituer une petite équipe de remplaçants, sachant conduire les minibus, connaissant le service et mobilisables en cas de sous-effectif de l'équipe actuelle. Le coût annuel supplémentaire lié au 0.6 poste à ajouter est estimé à 70'000 francs.

Le choix pourrait se porter sur des minibus électriques de 7m sur 2m, d'un modèle semblable à celui utilisé dans plusieurs villes de France (Niort, Vitry-sur-Seine, Saint-Nazaire).

Le coût d'un véhicule serait de 235'000 francs, coût maximum estimé sur la base des prix pratiqués par le fabricant français de ces véhicules.

Les bus seraient rechargés la nuit dans leur dépôt des Ports Francs, ce qui nécessitera la pose de 6 bornes de recharge dont l'installation est globalement estimée à 90'000 francs.



Le coût d'investissement serait donc de :

En francs	Coût unitaire	Nombre	Total
Véhicules	235'000	6	1'410'000
Bornes de recharge			90'000
Total			1'500'000

Pour mémoire, le coût de remplacement des bus actuels par des bus électriques de gros gabarit avait été estimé à plus de 1.15 millions de francs pour un bus soit, à terme, plus de 4.6 millions de francs pour le renouvellement de l'entier de la flotte.

Le gabarit réduit des 6 nouveaux minibus leur permettrait d'occuper, au dépôt des Ports-Francis, les places occupées par les 4 bus actuels. Il ne serait donc pas nécessaire d'y louer des places supplémentaires.

La solution proposée, bien moins coûteuse que celle précédemment proposée et acceptée sur le principe par le FI, présente également des atouts en termes de prestation à la population et un bilan écologique bien moins impactant que la situation actuelle.

À la lumière de ces éléments, l'Assemblée générale de l'ACG a accepté, le 26 juin 2024, l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 1'500'000 francs pour l'achat de 6 minibus et de bornes de recharge.